

Plan stratégique 2009-2010-2011

1. Présentation de l'Intercommunale

Organes de gestion

Personnel de l'Intercommunale

Présentation de la population sous tutelle

2. Services organisés par l'Intercommunale

Objectifs généraux

Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (SPSE)

Missions du service PSE

- A. Les bilans de santé individuels et le suivi des élèves
- B. Les vaccinations
- C. La mise en place de programmes de promotion de la santé et la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé
- D. Organisation de « points santé » pour le supérieur hors université
- E. La prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles
- F. Etablissement d'un recueil standardisé des données sanitaires

Laboratoire d'effort

Espace documentation santé

Services autonomes

Cellule Projets

Poux sans tabou

Alimentation et activités physiques

Jouer, s'amuser sans tricher...c'est gagner

Trousse de secours

Ma classe bien ventilée améliore ma santé

Bien manger pour bien récupérer

Tartine Maligne

3. Perspectives pour l'Intercommunale

Perspectives et développement

Réforme des Intercommunales

1. Présentation de l'Intercommunale

L'Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland est constituée de l'association des communes suivantes :

- Boussu
- Dour
- Honnelles
- Quiévrain
- Saint-Ghislain

Elle a pour objet l'organisation de services de Promotion de la Santé à l'Ecole et deux au moins des activités de médecine préventive reprises dans les secteurs suivants:

- Consultations prénatales
- Tutelle sanitaire des enfants de trois à six ans
- Tutelle médico-sportive
- Dépistage des affections tumorales
- Centre de gérontologie
- Planning familial
- Tutelle sanitaire des adolescents au travail
- Service de vaccinations
- Dispensaire d'hygiène mentale
- Service social, placement d'enfants, etc....
- Surveillance des colonies scolaires
- Secrétariat d'apprentissage
- Orientation professionnelle
- Guidance
- Consultation des nourrissons
- Service de médecine du travail

1.1. Organes de gestion de l'Intercommunale

Composition de l'Assemblée Générale 2007 de l'Intercommunale Harmegnies-Rolland

BOUSSU:

Madame Simone FREDERICK
Monsieur André TAHON
Madame Viviane GILMANT
Monsieur Nicolas BASTIEN
Madame Lise DUBOIS

DOUR:

Madame Myriam PRZYBYLOWICZ
Madame Christel SICX
Madame Marcelle WATTIER
Madame Isabelle ABRASSART
Monsieur Yvon BROGNIEZ

HONNELLES:

Monsieur Bernard PAGET
Madame Chantal LECOMPT
Monsieur Patrick DESCAMPS
Madame Pascale HOMERIN
Monsieur Yves POTVIN

QUIEVRAIN:

Madame Séverine VANDEN BERGHE
Monsieur Salvatore MIRAGLIA
Monsieur Jean-Michel DIEU
Madame Diana HOCHART
Monsieur Pierre TROMONT

SAINT-GHISLAIN :

Monsieur Fabrice FOURMANOIT
Madame Séverine DEMAREZ
Monsieur Philippe DUHAUT
Monsieur Hugues BRUNIN
Madame Marie-Hélène LECLERCQ

Composition du Conseil d'administration

- Monsieur Nicolas BASTIEN
- Madame Claudine COOLSAET
- Monsieur Karl DELSARTE
- Monsieur Patrick DESCAMPS
- Monsieur Fabrice FOURMANOIT
- Madame Simone FREDERICK
- Madame Pascale HOMERIN
- Monsieur Salvatore MIRAGLIA
- Madame Myriam PRZYBYLOWICZ
- Madame Séverine VANDEN BERGHE

Composition du Comité de gestion

- Monsieur Fabrice FOURMANOIT : Président
- Madame Claudine COOLSAET : Vice-Présidente
- Monsieur Patrick DESCAMPS : Vice-Président
- Madame Simone FREDERICK : Vice-Présidente
- Madame Séverine VANDEN BERGHE : Vice-Présidente

1.2. Personnels de l'Intercommunale

Direction administrative

Madame Louissette HUART

Direction médicale

Docteur Philippe LOUVRIER

Médecins

Docteur Sophie DUCOBU - Médecin PSE

Docteur Bruno VAN DE VORST - Médecin Laboratoire d'effort

Infirmières

Madame Joëlle WILQUIN

Madame Karine HANOTTE

Adjoint de projets

Monsieur Marcello CODA

Secrétariat

Madame Françoise GOSSET

1.3. Présentation de la population sous tutelle

Le lien entre un contexte socio-économique défavorable et une mauvaise santé est bien établi dans la littérature scientifique et le Hainaut en est malheureusement une illustration frappante.¹

Les conditions de vie (habitat, instruction et culture, emploi, revenus, liens sociaux) déterminent en partie les modes de vie. Ainsi, la mauvaise qualité de l'alimentation, le tabagisme, la sédentarité sont plus fréquents dans les foyers de niveau socio-économique moyen à faible, très nombreux dans le Hainaut. Ces facteurs sont à la base d'un risque accru de pathologies comme les maladies cardiovasculaires et les cancers qui représentent 60 % des causes de mortalité dans le Hainaut.

Malgré un déficit de santé réel en Hainaut, on relève des points positifs comme :

- Une diminution des maladies cardiovasculaires (en bonne partie obtenue par la prévention)
- Un plafonnement des taux d'obésité et de tabagisme chez les jeunes
- Une utilisation active des services de première ligne
- Des scores honorables en mortalité infantile

L'évaluation des campagnes médiatiques révèle que le citoyen hainuyer s'intéresse de plus en plus à la santé.

Notre population sous tutelle est constituée d'élèves de l'enseignement communal maternel, primaire ainsi que d'étudiants de l'enseignement provincial secondaire et supérieur hors universités du Lycée Provincial d'Enseignement Technique du Hainaut (LPETH).

¹ (Extrait Tableau de bord de la santé 2006 de l'Observatoire de la santé du Hainaut)

2. Services organisés par l'Intercommunale

Service de Promotion de la Santé à l'Ecole

Cellule projets

Espace documentation santé

Laboratoire d'effort

- pour les enfants des écoles
- pour les sportifs

Services autonomes

- Planning Familial
- Consultations O.N.E.
- Service de Médecine du travail
- Collecte de sang (Croix-Rouge)

2.1.. Objectifs généraux

Cette rubrique présente les objectifs que nous nous sommes fixés dans l'organisation du travail et la promotion de nos services.

A. Améliorer la visibilité du service

Actions à continuer

L'ensemble de nos missions, ainsi que l'aide individuelle ou collective que nous pouvons apporter à nos populations scolaires fait chaque année l'objet d'une publication qui est systématiquement distribuée en début d'année scolaire dans chacune de nos écoles.

A partir de cette année, un rallye sur les sites et institutions de la Ville de Saint-Ghislain sera organisé pour les élèves du Lycée Provincial d'Enseignement Technique du Hainaut. Les classes de 1^{er} et 2^{ème} secondaires seront accueillies au Centre pour une séance de présentation de nos missions. Pour les élèves de l'Institut Alexandre André, élèves du supérieur hors université une conférence de présentation de nos activités sera organisée dans l'école.

Le site de l'Intercommunale sera réactualisé. Nous souhaitons le moderniser et le rendre plus accessible et attractif. Il permettra la mise en ligne des informations concernant l'Intercommunale et permettra l'accès aux services.

Il développera les activités principales de l'Intercommunale, son service P.S.E., ses missions, contacts, instructions pour visites médicales, son service de médecine sportive.

B. Améliorer la qualité du service

Actions à continuer

Un des principes fondateurs de notre travail et qui sous tend l'ensemble de nos actions réside dans la qualité des services offerts par notre PSE aux écoles et population sous tutelle. La formation du personnel et par là la compétence professionnelle de toute l'équipe en place sera renforcée tout au long de cette période.

L'objectif d'amélioration des compétences du personnel s'appuiera sur différentes formations concernant des thématiques diverses ou concernera certains aspects méthodologiques. Une formation continue sera organisée dans le service.

Ce souci de qualité s'oriente vers une attention particulière à l'accueil au sein du service lui-même, l'exploitation du temps et du lieu d'attente, et l'information préalable aux communautés éducatives, l'information de notre public.

C. Favoriser l'adhésion au concept de « Promotion Santé »

Actions à continuer

Le concept de promotion de la santé s'appuie sur une définition proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S. Ottawa, 1986).

« La santé : la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut, d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie ; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire : elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être ».

En fait, l'apprentissage de la santé n'est autre que celui de la vie elle-même

La santé est une ressource majeure pour le développement social, économique et individuel et une importante dimension de la qualité de la vie.

L'environnement scolaire a donc une place idéale .

Il est crucial de permettre aux élèves, futurs adultes, d'apprendre à faire face à tous les stades de la vie et à se préparer à les affronter.

Pour être acteur de sa santé, l'enfant, l'adulte doivent maîtriser des savoirs et des compétences.

L'objectif premier que nous visons est de favoriser l'adhésion de nos écoles au concept de promotion de la santé. Ce principe participatif a été organisé dans la stratégie des "commissions santé". Celles-ci devront permettre l'émergence dans chaque école d'une réflexion concertée sur son "statut santé" et ses pratiques (alimentation, pratique de l'activité sportive,...).

Actions nouvelles à initier

Après évaluation de l'impact des activités de promotion de la santé que nous organisons au centre chaque trimestre sur différents thèmes de santé, il apparaît que notre public cible (enseignants, directeurs d'école) ne sont pas en mesure de participer à ces formations. Organisées de la journée, il leur est en effet très difficile de se libérer pour assister à ce type de formation. Pour l'année prochaine nous envisagerons la possibilité d'intégrer nos interventions dans le programme des journées pédagogiques.

La sensibilisation de nos administrateurs au thème de l'hygiène dans les collectivités scolaires ayant rencontré un vif intérêt, cette expérience sera réitérée à l'avenir.

D. Améliorer la communication interne

Actions à continuer

Une de nos premières priorités porte sur la communication interne du service. A ce stade nous avons déterminé une procédure interne et concrète de communication basée sur la « concertation de service ».

L'organisation actuelle du travail est telle que chaque école est prise en charge par un médecin et une infirmière bien spécifique.

Suivant les demandes des écoles, ils se trouvent associées à leurs projets d'une façon tout à fait autonome et isolée du reste de l'équipe. Nous nous trouvons donc actuellement face à un découpage du travail de la promotion de la santé par équipe et par école.

Cette pratique nous éloigne parfois d'une démarche de promotion de la santé en terme de partage d'une même culture et de plus prive souvent les autres personnels d'informations, d'expériences et de ressources.

Face à ce constat, dès cette année seront organisées de façon régulière des réunions d'équipe au cours desquelles pourront être discutés, avec l'ensemble du personnel, les nouveaux projets d'école. Ce processus permettant une gestion collective du suivi de l'ensemble des projets développés individuellement, la contribution de tous par une remise en commun de leurs propres expériences. Des réunions régulières seront organisées pour assurer :

- Suivi médical et social
- Suivi de projet
- Préparation des journées à thème
- Réunion de travail pour renforcer la gestion de certaines situations

La participation du membre du personnel attaché à l'espace documentation santé de l'Intercommunale comme personne ressource en matière d'outils et documentations spécifiques de promotion de la santé constituera, un renforcement à l'accompagnement et un soutien à la mise en place de projets dans les écoles.

2.2. Service de Promotion de la Santé à l'Ecole

La loi du 21 mars 1964 qui avait rendu obligatoire l'Inspection Médicale Scolaire relevait essentiellement d'une mission préventive de dépistage et de lutte contre les maladies infectieuses.

Cette approche de la santé comprise comme l'absence de maladie a évolué au cours des années.

Faisant référence à un concept plus global, la santé est aujourd'hui associée à la recherche d'un bien être. Les déterminants de la santé des enfants et des jeunes tiennent autant à des conditions biologiques et physiologiques qu'à leur environnement physique et relationnel.

Les décrets du 20 décembre 2001² et celui du 16 mai 2002³ ont réorienté qualitativement les missions du secteur et les services offerts dans une optique de promotion de la santé des enfants en âge scolaire et vers une perspective d'école en santé.

L'appellation des équipes a été modifiée parallèlement à ces nouvelles missions.

Celles-ci seront désormais appelées " Service de Promotion de la Santé à l'Ecole" (SPSE).

Nos nouvelles missions sont les suivantes :

1. Le suivi médical des élèves, qui comprend les bilans de santé individuels et la politique de vaccination
2. La mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement favorable à la santé
3. La prophylaxie des maladies transmissibles
4. L'établissement d'un recueil standardisé de données sanitaires

² Décret du 20 décembre 2001 relatif à la Promotion de la Santé à l'Ecole

³ Décret du 16 mai 2002 relatif à la Promotion de la Santé dans l'enseignement supérieur hors universités

2.2.1. Missions du Service PSE

A. Les bilans de santé individuels et le suivi des élèves

Les résultats des examens médicaux réalisés auprès de notre population scolaire font chaque année l'objet d'une analyse statistique.

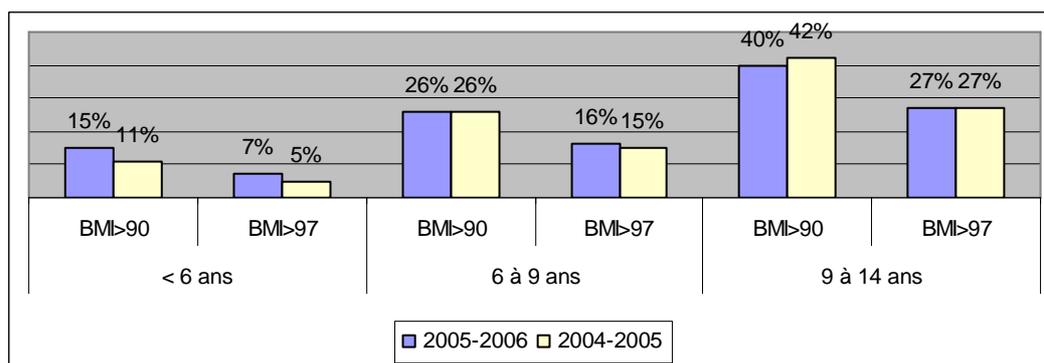
Après une première étape de collecte et d'encodage des données médicales, la santé de notre population scolaire est analysée au travers d'indicateurs de santé : la surcharge pondérale, la carie dentaire,...

L'objectif général du plan stratégique qui vise l'amélioration de la santé des jeunes sera abordé au travers de l'analyse des indicateurs suivants :

➤ Bilan de santé et Dépistage de l'excès pondéral

L'étude de cette problématique dans nos statistiques des visites médicales pour l'année scolaire 2005 - 2006 fait apparaître les résultats suivants :

	< 6 ans		6 à 9 ans		9 à 14 ans	
	BMI>90	BMI>97	BMI>90	BMI>97	BMI>90	BMI>97
2005-2006	15%	7%	26%	16%	40%	27%
2004-2005	11%	5%	26%	15%	42%	27%



Par rapport à l'année scolaire 2004-2005, les résultats sont restés stables mais néanmoins inquiétants. Nous soulignons malheureusement une augmentation du surpoids avant l'âge de 6 ans.

Bon nombre de recherches attestent l'augmentation de l'obésité dans nos sociétés ce qui constitue un bon indicateur de risque potentiel pour la santé ⁴

⁴ Tableau de bord de la Santé 2006 – Observatoire de la Santé du Hainaut

Les enfants et les adolescents semblent être les premières victimes des troubles de santé liés à une alimentation peu équilibrée.

Par exemple, la consommation quotidienne de fruits et de légumes baisse d'année en année.

Mais la consommation quotidienne de hamburgers et de frites a augmenté (3,5 fois plus dans l'enseignement professionnel que général).

Cette aggravation est le résultat de profonds changements :

- Alimentaires : moins de repas en famille, plats préparés, restauration rapide...
- Sédentarité des jeunes
- Pression publicitaire

Quel rôle notre service PSE peut-il jouer face à l'obésité ?

Avant de susciter des démarches de promotion de la santé avec nos écoles, par exemple dans le soutien de projet santé, le service a pris conscience de l'importance de mettre en œuvre et dans certains cas de renforcer des démarches internes face à cette problématique.

Notre service PSE rencontre les enfants à plusieurs reprises durant leur scolarité. Ces moments privilégiés seront mis à profit pour renforcer notre rôle à plusieurs niveaux :

- En pratiquant le dépistage individuel de l'obésité chez les enfants.

Les infirmières pèsent et mesurent l'enfant ce qui permet d'établir une courbe de croissance et de calculer le BMI.

Leur courbe leur sera remise en même temps que les conclusions de l'examen médical ainsi que la brochure « Les motivés.be »

- En renforçant notre partenariat avec les parents :

L'action des services PSE consiste au travers des examens de santé périodiques à assurer le suivi de ceux-ci et le cas échéant de rencontrer les familles.

Il s'agira, tout d'abord, d'information, d'écoute et de conseils aux parents.

Pour les cas plus sévère d'obésité, le service PSE référera les enfants aux médecins généralistes, pédiatres ou à un centre de prise en charge. Le partenariat entre les services PSE et le secteur curatif sera renforcé.

- En luttant contre la sédentarité

L'action collective du PSE trouve son expression au travers des projets d'animation, et plus fondamentalement au travers de « projets santé » élaborés avec l'école et à sa demande.

Néanmoins, l'Intercommunale a toujours été attentive à cette problématique. Dans cette optique a été créé un outil de communication à l'attention des jeunes « Jouer, s'amuser sans tricher... c'est gagner ».

Projet pilote, financé par l'Europe et la Communauté française, en faveur des campagnes de lutte contre le dopage dans le sport.

Site à consulter : www.gagner.org

L'Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland s'est associée à l'Asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles pour développer l'idéal sportif et ses valeurs morales et culturelles. Notre projet "Jouer, s'amuser sans tricher...c'est gagner" est utilisé par le Panathlon comme support de formation et d'éducation à la pratique saine du sport.

Rôle de notre service PSE

- Sensibilisation des 4èmes années primaires
- Examens sportifs financés par les communes affiliées au Centre
- Remise d'un certificat de non contre indication au sport pour une durée d' un an
- Brochure d'information sur le sport
- Dès septembre 2007, un DVD « Jouer, s'amuser, sans tricher c'est ... gagner » sera diffusé dans la salle d'attente

➤ Bilan de santé et la carie dentaire

Le réseau des Centres de santé scolaires vigies auquel nous adhérons depuis de nombreuses années est le produit d'une collaboration volontaire entre les Centres de santé scolaires du Hainaut et l'Observatoire de la Santé du Hainaut.

L'enquête comporte deux types de mesures :

- Un questionnaire comprenant les données socio-démographiques, l'activité physique, les habitudes de vie, la santé objective et perçue,...et une partie plus spécifique par rapport à un thème de recherche qui a été pour l'année 2005-2006 la santé bucco-dentaire des jeunes du Hainaut.
Vous pouvez consulter le site www.sourirepourtous.be
- Un examen biomédical (poids, taille)

Les résultats de l'enquête montrent que :

Sont indemnes de carie

- 40% des enfants de 10 à 12 ans
- 36 % des enfants de 13-14 ans
- 28 % chez les 16 ans

L'état des gencives et l'hygiène dentaire

- A 12 ans, 85 % des enfants ont une gingivite et 11 % du tartre
- A 13 ans, les proportions sont de 72% et 21 %
- A 16 ans de 62% et 30%

Rôle de notre service PSE

- Information sous forme de brochure, aux parents dans l'enveloppe avec les résultats de la visite médicale
- Lors de la visite médicale, un document est glissé avec les résultats du bilan, invitant les parents à consulter régulièrement le dentiste et en rappelant la gratuité des soins dentaires jusque l'âge de 12 ans
- Diffusion aux élèves de 3^{ème} maternelle d'un DVD dans la salle d'attente lors de la visite médicale sur le brossage des dents
- Mise à disposition aux écoles de la mallette « sourire pour tous »
- Remise d'un kit comprenant une brosse à dents et un tube de dentifrice

➤ Bilan de santé et test visuel

	Boussu	Dour	Honnelles	Quiévrain	St-Ghislain	Secondaire Sup non Univ	Moyenne
Nbre bilans	553	587	210	240	783	288	2661
Bilan insuff	12,6%	8,5%	5,2%	11,6%	6,1%	8%	8,6%

Rôle de notre service PSE

Notre rôle préventif dans ce domaine est d'autant plus important

- que la plupart des enfants ne remarquent pas spontanément la diminution de leur acuité visuelle
- qu'un développement visuel anormal peut exercer une influence défavorable sur le développement psychomoteur et sur les premiers stades d'apprentissage scolaire
- que les traitements correctement suivis conduisent souvent au rétablissement d'une fonction visuelle normale.

Nous remettons dans l'enveloppe avec les résultats de bilans, une brochure insistant sur l'importance des suivis visuels des enfants pour les enfants présentant une anomalie.

➤ Bilan de santé et test urinaire

Les habitudes de miction se prennent dès le plus jeune âge.

Pourtant, lors de l'entrée à l'école, il arrive souvent que les problèmes se posent : pour différentes raisons, les enfants se retiennent d'aller aux toilettes avec des conséquences qui peuvent être importantes, des troubles urinaires aux infections.

Les raisons évoquées pour ne pas aller aux toilettes de l'école sont :

- Le manque d'hygiène des locaux et des toilettes
- L'absence de papier toilette et l'obligation d'en demander, ce qui peut gêner l'enfant
- L'absence de lunette (important surtout pour les petites filles)
- Toilettes insuffisamment chauffées (l'enfant se dépêche, ne prend pas le temps de bien vider sa vessie ou pousse pour accélérer la miction)
- Les portes qui ne ferment plus et le manque d'intimité
- Un nombre de toilettes insuffisant
- Les parents qui conseillent à leurs enfants de ne pas aller aux toilettes de l'école

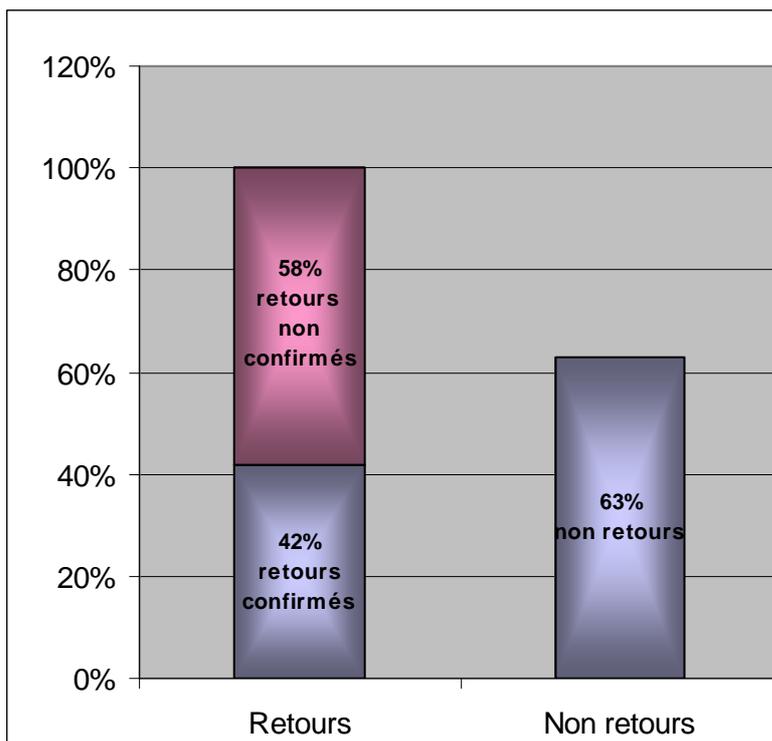
Rôle de notre service PSE

Lors des visites des locaux, notre service PSE accordera une importance toute particulière aux toilettes. Les situations nécessitant une amélioration dans le nombre, l'hygiène et l'entretien des toilettes feront l'objet d'un signalement au pouvoir organisateur des écoles

➤ Bilan de Santé et Suivi des anomalies dépistées

Sur toutes les anomalies dépistées sur l'année scolaire 2005-2006, 287 anomalies ont demandé un suivi plus particulier pour avis chez un médecin spécialiste.

Sur ces 287 envois, nous en avons reçu 106 dont 44 étaient confirmés.



Le non-suivi des recommandations médicales à l'issue des bilans de santé scolaires

Nos statistiques font apparaître plus de 60% des anomalies signalées comme n'ayant pas donné lieu à un suivi médical.

Dans la littérature, une étude portant sur les écoles à discrimination positive fait remarquer que de nombreuses pathologies sont dépistées chez les enfants et que peu de parents donne une suite favorable aux recommandations faites à l'issue des bilans de santé⁵.

Notre analyse s'est portée sur le "non-suivi" des anomalies détectées et a essayé d'identifier pourquoi ce suivi n'était-il pas effectué ?

Dans notre pratique de terrain, nous sommes amenés à constater que

- Dans certains cas, les familles ont bien pris contact avec un spécialiste ou leur médecin traitant, mais elles n'ont pas informé le service PSE (d'où l'importance de nos deux rappels envoyés aux parents si nous ne recevons pas de suivi).
- Soit les parents estiment qu'un suivi n'était pas nécessaire (parce qu'ils ne percevaient pas le besoin ou ne faisaient pas confiance au diagnostic du service PSE).
- Soit ils sont conscients de la nécessité du suivi mais ne savent pas où s'adresser, ont des priorités plus urgentes ou rencontrent des problèmes d'accès aux services (horaire, éloignement).

⁵ Promouvoir la santé à l'école – Brochure de la Communauté française et de l'ASBL Question – Santé – N°12
Décembre 2005

Rôle de notre service PSE

- En renforçant notre rôle en tant que service ressource, pour informer les familles, pour les orienter.
- En installant des boîtes aux lettres dans chaque école. Celles-ci pourraient améliorer les retours en motivant les parents et faciliter la remise des résultats des suivis médicaux.
- En améliorant la communication « école, parents, service PSE ». par une plus grande présence de notre service dans l'école.
- Par une meilleure visibilité et connaissance des missions de notre service. Actuellement notre service participe à la mise en réseau des services PSE sur la Province du Hainaut, nous travaillons sur l'information aux parents, l'école et sur l'approche des familles précarisées (cf « Hainaut PSE 2008).

➤ Bilan de santé et la salle d'attente

La dynamique interne qui a voulu réfléchir sur les actions à mener en terme de promotion de la santé dans chacune de nos missions a mis en évidence la dimension de l'accueil au sein du service lui-même et en l'occurrence l'exploitation du temps d'attente lors de la visite médicale.

Des minis projets ont émergé de cette réflexion visant à une meilleure exploitation du lieu mais également du temps passé dans ce local.

L'évaluation des contraintes (principalement évoquées en temps) et des moyens à notre disposition (assez large vu l'existence dans nos locaux d'un espace-doc) nous permettra de proposer la diffusion de supports audio-visuels sur différentes thématiques de santé.

Rôle du service PSE

- Création du livret "je vais à la visite médicale" expliquant le déroulement de la visite médicale aux enfants. Ce photo langage sera exposé en permanence dans la salle d'attente (affiche,...). Le livret sera remi aux enseignants pour préparer les plus jeunes à la visite médicale.
- Visite médicale des 1^{ère} maternelles : sensibilisation par un outils sur l'éveil des sens dans la salle d'attente
- Visite médicale des 3^{ème} maternelles : Hygiène dentaire
 - DVD « sourire pour tous »
 - Remise d'un kit brosse à dents-dentifrice
- Visite médicale des 2^{ème} année primaire : Jeu de l'oie extrait de l'outil hygiène du service PSE de la province de Liège avec la possibilité pour l'enseignant de reprendre l'outil et de l'exploiter dans sa classe
- Visite médicale des 4^{ème} année primaire : lutte contre la sédentarité
- Diffusion du DVD « Jouer, s'amuser, sans tricher, c'est gagner »
- Visite médicale des 6^{ème} année primaire : en collaboration avec le centre de planning Léa Lor, sensibilisation sur le développement pubertaire.

- Visite médicale des secondaires : En collaboration avec la mutualité socialiste du Borinage (information en classe et pendant la visite médicale).

Classe de 1^{ère} : Apprendre à se connaître

- Décibels et gros boucan
- Super size me

Classe de 2^{ème} : Câlin malin

- Gestion de conflit
- Histoire de dire
- Tolérance et racisme

Classe de 3^{ème} : Câlin malin

- Alcool

Classe de 4^{ème} : Casseur de pub

Classe de 5^{ème} : Violence dans le couple

Classe de 6^{ème} et 7^{ème} : Violence dans le couple

- Democracy

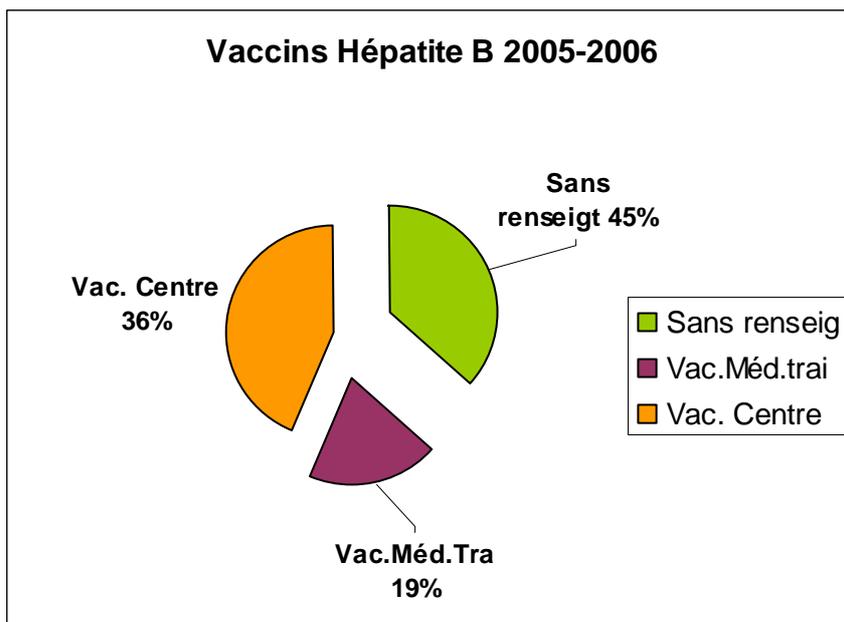
- Visite médicale des supérieurs non universitaires : présentation du planning familial et de différents services sociaux extérieurs des environs (Infor jeunes)

B. Les Vaccinations

Etat vaccinal des élèves de 6^e primaire pour l'Hépatite B

Année scolaire 2005-2006 (Echantillon : sur un total de 503 élèves)

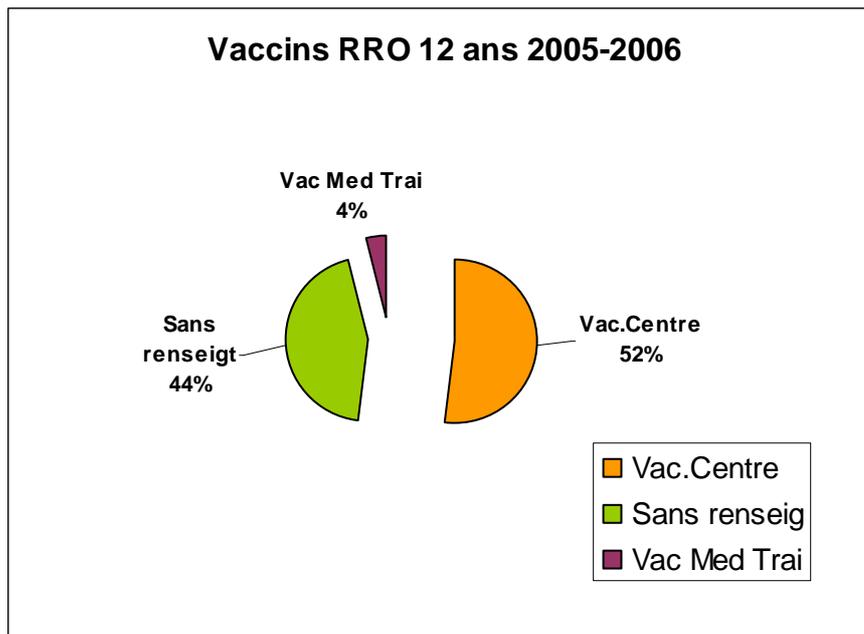
Commune	% total élèv. vac. Hép.B	% élè.déjà vac.Méd.Trai	% élè. vac. au Centre	% élè. sans renseig.Hép B
Quiévrain	46%	13%	33%	54%
Dour	59%	20%	39%	41%
St-Ghislain	48%	16%	32%	52%
Honnelles	67%	26%	41%	33%
Boussu	65%	23%	42%	35%
Total 05-06	55%	19%	36%	45%
Total 04-05	58%	30%	28%	42%



Etat vaccinal des élèves de 6ème primaire pour le rappel RRO - 12 ans

Année scolaire 2005-2006 (Echantillon : sur un total de 503 élèves)

Commune	% total élèv. rappel RRO	% élè.déjà vac.Méd.Trai	% élè. vac. au Centre	% élè. sans renseign.rap.RRO
Quiévrain	48%	4%	44%	52%
Dour	56%	2%	54%	44%
St-Ghislain	52%	6%	46%	48%
Honnelles	77%	5%	72%	23%
Boussu	56%	2%	54%	44%
Total 05-06	56%	4%	52%	44%
Total 04-05	48%	9%	39%	52%



Nos statistiques internes nous indiquent que le pourcentage de vaccination Hépatite B et rappel RRO 12 ans augmente chaque année. Le taux de vaccination réalisée par les médecins de notre Centre a pratiquement doublé, ce qui prouve la confiance dans notre service et l'intérêt des parents pour cette pratique.

Ces données ne peuvent toutefois être considérées comme l'état vaccinal des enfants de nos communes. En effet, nous avons une grande partie de données non fournies par les médecins traitants et les familles. Une meilleure collaboration serait à envisager.

Rôle de notre service PSE

- ◆ D'améliorer la procédure de collecte des informations lors de la visite médicale (présentation de la carte de vaccination ou du carnet ONE).
- ◆ Que la fiche médicale d'autorisation de vaccination par le médecin scolaire nous parvienne correctement complétée en début d'année scolaire.
- ◆ D'améliorer la transmission d'information entre le médecin scolaire et le médecin traitant.
- ◆ D'augmenter la couverture vaccinale chez les enfants en âge scolaire.

Comment atteindre ces objectifs :

- En installant une boîte aux lettres dans chacune de nos écoles, afin de faciliter, motiver les parents à nous fournir les dates de vaccinations réalisées chez leur médecin de famille.
- Sensibilisation des parents, de l'école, en début d'année scolaire sur l'importance de cette mission

En ce qui concerne les étudiants de l'enseignement secondaire

- Notre service PSE, lors de la visite médicale, informera les élèves et leurs parents sur l'intérêt de se faire vacciner, ne pas oublier les rappels en temps voulu. Une brochure leur sera remise à cet effet
- En début d'année scolaire, une visite et une présentation des différentes missions du Centre se dérouleront lors d'un rallye questions réponses organisé par l'école pour les nouveaux élèves. Nous insisterons fortement sur l'importance des vaccinations pour renforcer la couverture vaccinale.
- Une séance de vaccination sera organisée à l'école. Les médecins de notre Centre vaccineront, pour le rappel DiTe de 14-16 ans, les enfants pour lesquels les parents en auront signé l'autorisation .

Pour les élèves du supérieur hors universités

- Une journée d'informations (vaccination, services offerts par le service PSE, services extérieurs,...) sera organisée à l'école dans le courant de septembre.
- Lors des bilans médicaux au Centre, nous insisterons fortement sur l'importance des vaccinations et de leur rappel (brochure, conseils)
- Point santé
- Réalisation des intra-dermo pour les élèves stagiaires (coût pris en charge par l'école)

C. La mise en place de programmes de promotion de la santé et la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé

Dans notre champ d'intervention, qui est celui de la médecine préventive, la promotion de la santé se donne comme ambition de travailler sur les facteurs déterminants de la santé; biologiques, sociaux, culturels et environnementaux en développant des stratégies qui touchent tant les comportements individuels que collectifs.

La conception, l'élaboration et la mise en place de ce projet de promotion se sont attachées aux liens, à la relation entre "Santé" et "Ecole".

Lieu de vie incontournable pour nos jeunes en âge scolaire, quelle place occupe l'école dans la construction de leur santé ?

Préoccupés par cette problématique, nous nous sommes attachés à réfléchir la dynamique que nous pourrions mettre en place pour développer une relation positive entre ces deux composantes "santé" et "école" .

Partant du fait que l'école, comprise dans le sens de collectivité d'élèves et d'enseignants partageant un même milieu de vie, est la plus à même d'identifier sa réalité que ne le sont des personnes extérieures à l'institution, nous nous proposons

d'ouvrir dans chaque établissement scolaire un espace de réflexion et de concertation sur l'approche globale de la promotion de la santé dans l'école.

Le but du projet vise la mise en place, sur une base volontariste, d'un dispositif participatif, ici nommé "commission santé" qui permettra l'émergence dans chaque structure locale (écoles) d'une réflexion concertée sur le "statut santé" de l'école et ses déterminants de santé (alimentation, pratique de l'activité sportive,...).

Ce projet veillera à articuler les besoins et les ressources disponibles propres à chaque école et permettra la construction adaptée de thématiques en lien avec la promotion de la santé des jeunes et d'un environnement favorable à l'école.

Notre projet vise à la mise en place dans chaque école d'un organe permanent et communautaire chargé de recueillir les préoccupations de tous et de dégager les priorités de l'école en matière de santé. L'objectif du projet est, sur une base volontariste, la mise en place d'un dispositif participatif, ici nommé "commission santé" qui suscitera l'émergence dans chaque structure locale (école) d'une réflexion concertée sur le "statut santé" de l'école. Ce processus permettra d'organiser des actions pertinentes par rapport à la réalité du terrain en créant un lieu permanent de concertation en matière de santé impliquant les acteurs concernés.

La contribution de la communauté scolaire nous semble essentielle car plus à même d'appréhender les difficultés et les ressources mobilisables pour améliorer le bien être de tous et la qualité de la vie dans l'école.

D. Organisation de point santé pour le supérieur hors universités

Depuis plusieurs années, en réponse aux exigences du décret, une permanence du personnel médical ou para-médical du Centre a été organisée 2 fois par mois dans leur école (HEPMBC).

Malgré la sensibilisation des élèves au projet (affiche réalisée par les étudiants de la section artistique, des brochures réalisées par le Centre, des rappels avant chaque point santé par l'éducatrice), les points santé n'ont rencontré aucun succès.

Rôle du service PSE

Le service PSE souhaite s'adapter aux demandes et besoins de nos étudiants

- Dès la rentrée scolaire, présentation du service PSE et du Planning Familial aux élèves de première année
- Mise en place d'une commission santé comprenant les délégués de classe, éducatrice, représentant de la direction, le service PSE
- Prévoir un partenariat avec le Centre Sportif Local Intégré de la Ville de Saint-Ghislain afin de proposer aux jeunes des activités sportives

- En partenariat avec la Direction du Lycée Provincial d'Enseignement Technique du Hainaut, nous avons opté pour l'organisation de conférences débats destinées à l'ensemble des étudiants. Le premier thème abordé fut «les dons d'organes »
- Nous espérons continuer ces conférences sur des thèmes qui seront choisis par les élèves
- Distribution aux périodes de blocus d'examens, « Starting bloque, du tonus pour ton blocus » Mutualité Chrétienne
- Remise d'une brochure réalisée par le service PSE développant le rôle de soutien et de conseils que peut apporter notre service en cas de problèmes comme le stress, boulimie, angoisse, contraception, assuétudes,.....

E. la prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles

- Afin de répondre de la manière la plus efficace possible aux éventuelles situations d'urgence sanitaire, le Service PSE dispose d'un système d'intervention en dehors des heures d'ouverture du service en cas de maladies transmissibles comme la diphtérie, la méningococcie et la poliomyélite⁶.
- Soucieux d'améliorer la réponse à la problématique de la présence de poux dans les écoles, le service PSE s'attache à développer des stratégies locales de prévention et de gestion de la pédiculose de tête.
- Le service PSE a conçu une procédure de prévention et de lutte contre la pédiculose de tête : Projet « pou sans tabou » proposé à nos écoles
 - Objectif principal
 - Dédramatiser la pédiculose
 - Autres objectifs
 - Apprendre aux parents à détecter les poux et lentes et à les traiter correctement
 - Soutenir les enseignants en leur donnant des pistes d'action
 - Une brochure réalisée par le Service PSE sera remise aux parents.
 - Elle vise à les informer sur :
 - Qu'est-ce qu'un pou ?
 - Qu'est-ce qu'une lente ?
 - Comment les éviter ?
 - Comment s'en débarrasser ?

⁶ Dispositif d'urgence en annexe

F. Etablissement d'un recueil standardisé des données sanitaires

L'année scolaire 2006-2007 a vu se réaliser l'encodage obligatoire des données sanitaires de tous les élèves de première maternelle. Des encodages supplémentaires viennent chaque année s'ajouter à cette tranche d'âge pour à terme couvrir l'entièreté de la population scolaire.

Bien que possédant déjà notre propre logiciel de gestion des données médicales, mais malheureusement non compatible avec celui de la Communauté française, notre service a fait l'acquisition du logiciel DosMed. La formation du personnel a débuté en juillet 2007.

2.3. Laboratoire d'effort

L'Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland, dans une infrastructure publique reconnue organise un service de médecine sportive.

Pour tous, en individuel ou en club...

Le Centre réalise:

- Les bilans de santé et évalue la condition physique
- Évalue les capacités physiques de l'individu en vue d'adapter son entraînement
- Pour les clubs, une évaluation globale de la condition physique de l'équipe afin d'affiner les entraînements

En terme de santé publique il constitue un atout dans la prévention des accidents graves qui pourraient survenir lors de la pratique du sport

Le Centre dispose d'un appareillage complet :

- Un cyclo-ergomètre couplé à un analyseur de gaz
- Un électrocardiogramme de repos et d'effort
- Un analyseur de lactates

L'examen comprend :

- Un interrogatoire médical et un examen général
- Un test d'effort déterminant la VO₂ max, ainsi que le seuil anaérobie
- Un dosage des lactates sanguins

L'examen donne lieu également :

- à la délivrance d'un certificat de non contre-indication à la pratique sportive
- à des conseils d'hygiène sportive et d'entraînement
- à des conseils d'hygiène alimentaire

Pour les écoles...

Les enfants de nos écoles sous tutelle médicale peuvent également bénéficier de ce type d'examen.

L'examen médico-sportif, à l'origine dispensé aux élèves des écoles pratiquant le tiers temps pédagogique s'est transformé au fil des années en suivi médical des élèves pratiquant un sport ou participant aux activités sportives organisées par l'école (cross inter-scolaire,...).

Alors que le décret du PSE a réduit la fréquence des bilans de santé aux seules classes de 2^{er} et 6 années de l'enseignement fondamental, notre service propose aux communes de réaliser cet examen aux 4^{ème} année primaire des écoles communales (examens financés par les communes affiliées à l'Intercommunale)

2.4. Espace documentation santé

L'espace documentation santé est organisé dans les locaux du Centre de Santé Harmegnies-Rolland, en collaboration avec le CLPS Mons-Soignies.

L'espace documentation santé est accessible au travailleur social, enseignant, professionnel de la santé, animateur socio-culturel, membre d'une association, étudiant, à tous les relais dans le secteur de l'éducation et de la promotion à la santé qui souhaitent bénéficier d'un soutien pour mettre en place un projet.

Nous proposons :

- Des supports d'animations
- Des folders
- Des outils pédagogiques
- Des conférences thématiques

Les différentes thématiques de santé abordées sont :

- L'alimentation
- L'activité physique
- L'hygiène
- L'enfance
- L'adolescence
- Le sommeil
- La vaccination
- Les allergies.....

La convention de service établie avec le CLPS Mons-Soignies, nous soutient dans l'organisation de conférences thématiques pour la diffusion d'informations et d'outils pédagogiques aux autres PSE, enseignants... 3 conférences seront organisées chaque année dans nos locaux.

2.5. Services autonomes

- Centre de Planning Familial
- Consultation des nourrissons
- Service de Médecine du travail
- Collecte de sang (Croix-Rouge)

2.6. Cellule projets

2.6.1. "Pou sans tabou"

Soucieux d'améliorer la réponse à cette problématique qu'est la présence de poux dans les écoles, le service PSE s'attache à développer des stratégies locales de prévention et de gestion de la pédiculose de tête.

Depuis plusieurs années, nous assistons à une forte recrudescence de la pédiculose dans nos écoles..

Si les réapparitions récurrentes du pou sont autant de moments difficiles à vivre pour les populations enfantines, les familles et les acteurs de l'enfance, elles se révèlent être aussi pour notre équipe paramédicale - autant que pour les élus membres du PO de l'Intercommunale - source de soucis éthiques et techniques, dans tous les cas mobilisatrice de moult débats internes et externes, temps de travail et énergies professionnelles.

Soucieuse d'améliorer la réponse locale à ce problème récurrent, l'Intercommunale a développé un programme pilote de prévention et de lutte contre la pédiculose de tête.

La finalité vers laquelle nous souhaitons aller peut se définir de la façon suivante : favoriser à terme la qualité de vie des populations (enfants, fratries, parents, intervenants), en rendant plus efficace la gestion de la pédiculose de tête.

L'action menée pourra se décliner sur différents niveaux soit :

en terme de prévention primaire (sensibilisation et éducation des parents et du personnel enseignant)

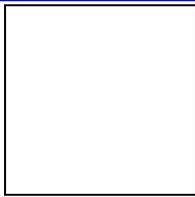
en terme de prévention secondaire (en présence de cas signalés, vise à contrôler la propagation des poux pour réduire le nombre de nouveaux cas)

en terme de prévention tertiaire (dans le cas d'infestation persistante, vise à mettre fin au caractère chronique et à réduire les rechutes).

La poursuite des objectifs du projet s'organise au départ de la mise en place et en activités de Commission santé au sein même du milieu de vie pour une appropriation collective et responsabilisante du projet.

Outils :

- Une brochure a été réalisée par notre service. Elle informe les parents sur ces envahisseurs. Elle sera distribuée en début d'année scolaire à chaque élève. Elle vise à informer les parents sur :
 - Qu'est-ce qu'un pou ?
 - Qu'est-ce qu'une lente ?
 - Comment les éviter ?
 - Comment s'en débarrasser ?
- Comme outil d'animation et de prévention, un livre à colorier par les enfants sera également réalisé par nos services.



2.6.2. Alimentation - Activités physiques

Mauvaise alimentation, manque d'exercice...

Comment ne pas s'inquiéter face à l'augmentation considérable du nombre d'enfants dont l'alimentation est déséquilibré ? Comment ne pas s'inquiéter face au développement de l'obésité qui touche le bien être de nos enfants et qui soulève des questions cruciales en terme d'évolution et d'impact sanitaire à long terme.

La problématique n'est pas neuve, mais elle prend une ampleur nouvelle. Il convient de dépasser la question de la seule obésité. Il y a en effet un problème de mauvaise nutrition associée à un manque de pratique d'activités physiques.

Le service PSE en partenariat avec l'Asbl PHASE proposera comme elle l'a déjà fait les années précédentes, des séjours sportifs pour des écoles de la province du Hainaut (écoles choisies par eux-mêmes et selon certains critères).

L'OSH s'associe également à ce projet en proposant des activités éducatives (animations sur l'alimentation et l'activité physique).

Objectif

Déterminer sur un petit nombre d'écoles les conditions minimales favorables à l'implantation de programmes de santé durables sur les thèmes de l'activité physique et l'alimentation.

Stratégie

- **Axe adultes :** sensibiliser et former les adultes impliqués dans le projet (direction, enseignants, personnel technico administratif) à leur rôle et responsabilité en matière de santé.
- **Axe enfants :** sensibiliser et éduquer les enfants à leur rôle et responsabilité en matière de santé.

Le domaine de l'activité physique et du sport est pris en charge par l'asbl Phase sur le site d'Havré :

- En maternelle : parcours de psychomotricité, jeux d'adresse
- En première et deuxième primaire : travail du schéma corporel au travers d'ateliers spécifiques.

- En troisième, quatrième, cinquième et sixième primaire : travail d'endurance à travers la pratique de différents sports, apprentissage du système musculaire (les muscles, leur fonctionnement) et de la physiologie sportive.

Cette pratique sportive est associée à des séances d'éducation pour la santé réalisées par l'OSH.

- En maternelle : ce jeu a pour objectif de découvrir les fruits et de permettre aux enfants de les reconnaître, les décrire, les toucher et les goûter.
- En première primaire : prise de conscience de l'importance du petit déjeuner, découvrir les familles alimentaires composant le petit déjeuner, connaître le rôle des différents groupes alimentaires sur l'organisme.
- En deuxième primaire : cette activité explique aux enfants les bienfaits de l'activité physique au quotidien.
- En troisième primaire : bienfaits de l'activité physique avec une partie théorique plus importante.
- En quatrième primaire : découverte des différents groupes alimentaires
- En cinquième primaire : elle aborde tous les groupes alimentaires, leurs rôles, leur fréquence de consommation et leurs conséquences sur l'organisme.
- En sixième primaire : sensibilisation des enfants à une approche globale et positive de la santé en abordant divers thèmes comme l'alimentation, l'activité physique, la sécurité routière....

Le service PSE accompagnera ce projet éducatif au sein des écoles.

Une analyse de situation a été réalisée dans chaque école au travers d'observations, d'entretiens afin de :

- recueillir les demandes et les besoins
- décrire et comprendre la situation de santé à l'école

A la suite de cette analyse de situation, l'équipe PSE apportera son soutien dans la mise en œuvre du projet.

2.6.3. » Jouer, s'amuser sans tricher ... c'est gagner » Projet pilote en faveur des campagnes de lutte contre le dopage dans le sport

Au terme d'un travail scientifique fouillé, méthodologiquement rigoureux et qui a associé étroitement les jeunes « public cible » du projet, un kit d'outils de communication et d'animation cherchant à promouvoir la pratique sportive saine chez les jeunes a été élaboré sous l'appellation « Jouer, s'amuser sans tricher...c'est gagner »

Le kit d'animation pédagogique est composé :

- d'un clip vidéo de 3' destiné aux adultes
- d'un montage audio-visuel de 15' qui constitue la base de l'animation avec les jeunes
- des brochures, autocollants affiches
- du guide de l'animateur

La diffusion sur le terrain, que nous souhaitons la plus large possible, auprès de tous les jeunes entre 11 et 13 ans (soit les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années primaires) sportifs et non sportifs ainsi que les catégories minimales de la plupart des spécialités sportives.

L'intervention auprès de ces différents publics s'organise au départ « d'animateurs relais » formés, par nos soins, aux techniques d'animations.

A l'issue de la formation les participants reçoivent gratuitement un kit complet.

Développement du projet

- Une collaboration s'est établie entre l'Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland et l'Asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles pour la diffusion de cet outil. Cette association dont l'objet social est l'affirmation de l'idéal sportif et de ses valeurs morales et culturelles en tant que moyen de formation et d'éducation utilisera notre projet "Jouer, s'amuser sans tricher...c'est gagner" pour développer son action.
- La diffusion du programme se fera systématiquement dans la salle d'attente lors de l'examen sportif des élèves de 4^e année primaire.





2.6.4 Trousse de secours

Depuis 1997, notre Intercommunale veille tout particulièrement à l'application des mesures d'hygiène générales dans nos écoles sous tutelle.

Elle recommande de porter une attention spéciale à l'hygiène des mains pour prévenir la transmission de bactéries, encourage le port de gants en plastique à usage unique pour le soin des plaies et souhaite l'équipement complet de trousse de secours.

A l'initiative de notre Intercommunale chaque implantation scolaire et les professeurs d'éducation physique ont reçu une trousse de secours complète (fixe et portable) ainsi que les consignes des mesures générales d'hygiène recommandées dans les collectivités.

Vu le grand succès rencontré par cette initiative, pour les années à venir, les boîtes à pharmacie et trousse portables seront réapprovisionnées gratuitement par notre Centre, à la demande des directeurs ou à l'occasion du passage des infirmières dans les écoles.

Dans le cadre des conférences thématiques organisées avec le CLPS Mons-Soignies, une conférence sur " les premiers gestes qui sauvent " sera organisée cette année dans nos locaux.

2.6.5. Ma classe bien ventilée améliore ma santé

La plupart des gens sont conscients que la pollution de l'air extérieur est néfaste pour la santé, mais peu réalisent que la mauvaise qualité de l'air intérieur a des incidences sur la santé comme par exemple, maux de tête, fatigue, gêne respiratoire, toux, éternuements, phénomènes irritatifs des yeux, du nez, de la gorge et au niveau de la peau, malaises et nausées...

La promotion d'une bonne qualité de l'air intérieur dans les écoles se révèle donc être particulièrement importante. Dans les écoles, elle contribue à un environnement d'apprentissage favorable pour les étudiants, à la productivité des enseignants et du personnel et à un sentiment de confort, de santé, de bien être pour tous les occupants de l'école.

En début d'année scolaire, des affiches et des folders reprenant les conseils élémentaires sur la ventilation des locaux seront distribués dans toutes les écoles communales des communes affiliées à l'Intercommunale.

2.6.6. Bien manger pour bien récupérer

Notre Intercommunale, en collaboration avec le Centre Sportif Local Intégré de la Ville de Saint-Ghislain, très soucieux de la santé des jeunes dans le Hainaut, ont souhaité initier un programme de promotion de l'alimentation saine destiné aux parents et enfants fréquentant les cafétéria des clubs sportifs.

Le service de promotion de la santé à l'école (PSE) organisé par notre Intercommunale est depuis plusieurs années attentif à l'évolution de la problématique de l'obésité chez les jeunes. En effet, par notre pratique de dépistage individuel de l'obésité chez les enfants lors des visites médicales, nous constatons une évolution constante de la surcharge pondérale de nos jeunes. Les statistiques montrent qu'actuellement, un enfant sur quatre est en surpoids.

Le rapport de l'Observatoire de la Santé du Hainaut confirme d'ailleurs cette tendance : en 5 ans l'augmentation d'excès de poids et d'obésité chez les enfants de 13 ans, est passée de 13 à 18%.

Dans le même temps, on observe une diminution de l'activité physique avec l'âge et si on compare l'activité physique entre les sexes, on constate que les garçons restent plus actifs que les filles. On le sait depuis longtemps, une activité physique régulière est bénéfique pour la santé. La lutte contre la sédentarité est une des armes de la prévention de l'obésité.

C'est donc en croisant ces deux constats que notre service s'est intéressé à la collation du jeune sportif après l'effort.

L'affiche «**Bien manger pour bien récupérer**», support de promotion de l'alimentation saine et de la pratique sportive rappelle quelques conseils.

- Assurer la réhydratation (de l'eau, des jus de fruits)
- Eliminer les toxines dues à l'effort
- Reconstituer les réserves d'énergie (pain, fromage, céréales, yaourt à boire)

Manger équilibré, c'est manger de tout en quantité suffisante et raisonnable.
La variété des produits donne l'équilibre... **et la Forme !**

L'affiche « Bien manger pour bien récupérer » sera distribuée aux clubs sportifs par l'intermédiaire des Echevins des Sports des communes.

2.6.7. Tartine Maligne - Projet Roi Baudouin

Fin décembre 2006, notre Intercommunale a répondu à un appel à projet lancé par la Fondation Roi Baudouin « Manger plus sain à l'école ». Un projet destiné à soutenir des initiatives améliorant l'alimentation proposée aux enfants dans le cadre scolaire.

Les nouvelles missions du Service PSE nous donnent une place privilégiée dans le domaine de la promotion d'une alimentation saine et équilibrée à l'école. Ainsi, nous collaborons à de nombreux projets menés dans nos établissements scolaires (petits déjeuners équilibrés, collations saines...). C'est à ce titre que nous nous sommes tout naturellement inscrits dans cette dynamique de promotion des bonnes habitudes alimentaires.

Partant des constats suivants : beaucoup d'enfants mangent aux repas tartines à l'école alors que seulement 22 % mangent aux repas chauds, les tartines sont souvent préparées à la maison et le choix des sandwiches se cantonne bien trop souvent au classique jambon beurre, salami, pâté, choco... , le projet « Tartine Maligne » que nous souhaitons initier propose un complément fruit, soupe, produit laitier léger et eau. Le choix de l'enfant se faisant en fonction de sa collation de 10 heures.

« Tartine Maligne », un projet pilote commun pour chacune des 5 communes de notre Intercommunale...

Dans un premier temps, les élèves de l'enseignement maternel et primaire des écoles de Neufmaison (Saint-Ghislain) ; Plantis (Dour) ; Roisin (Honnelles) ; Baisieux (Quiévrain) et Grand-Hornu (Boussu) pourront bénéficier de ce projet pilote. Après évaluation de la satisfaction des différents partenaires au projet, celui-ci pourra s'étendre plus largement aux autres écoles intéressées.

« Tartine Maligne » vise à l'amélioration des attitudes et comportements alimentaires des parents et de leurs enfants...

Les résultats escomptés pour les enfants sont principalement l'équilibre des repas tartines, l'amélioration des conditions dans lesquelles ils prennent leur repas (plateau, bol, carafe d'eau, serviettes...), leur participation active à l'élaboration du repas équilibré en fonction de leur goût et de leur collation de 10 heures. Un accent particulier sera mis sur la consommation d'eau.

En ce qui concerne les parents, ceux-ci seront associés activement au comité de pilotage du projet et à l'élaboration des fiches de conseils alimentaires qui seront repris sur le ticket de réservation du repas.

Dès demain ...

Un comité de pilotage sera mis en place dans chacune des écoles concernées. Celui-ci associera parents, enfants, direction, personnel d'encadrement, ... Ce comité assurera la gestion, l'accompagnement et l'évaluation du projet. Il aura pour mission de sensibiliser les parents (conférence débat), de diffuser l'action dans l'école (affiches), de procéder à l'achat du matériel nécessaire à l'aménagement des réfectoires, gérer les commandes des compléments alimentaires (fruits, soupe, produit laitier léger et eau).

3. Perspectives pour l'Intercommunale

3.1. Perspectives et développement

3.1.1. Service de promotion de la santé à l'école

Bien que l'agrément des services de promotion de la santé à l'école n' arrive à échéance que fin août 2008, la demande d'agrément pour un service doit parvenir à l'administration au plus tard six mois avant la date d'échéance, soit le 28 février 2008. Cette demande d'agrément des services est liée aux conventions cadres que le pouvoir organisateur du service a conclu avec des pouvoirs organisateurs d'établissements scolaires ou des hautes écoles

Les conventions actuellement contractualisées avec nos écoles sous tutelles seront réintroduites pour être reconduites pour une durée de 7 ans.

La diminution de la fréquence des examens médicaux, le nombre d'examens médicaux actuellement réalisés comparés à la taille de nos locaux et à notre capacité d'accueil nous permettent d'envisager raisonnablement une augmentation de notre population scolaire.

A l'occasion de ce renouvellement de conventions, d'autres écoles de nos entités seront approchées.

3.1.2. Laboratoire d'effort

Afin d'attirer l'intérêt d'un plus grand nombre de sportifs pour le laboratoire d'effort nous avons adapté notre activité à la demande du public..

Afin de rencontrer les exigences des clubs sportifs de haut niveau, nous avons fait l'acquisition d'un appareil de mesure du taux de lactate, d'un impédancemètre et d'un pied à coulisse.

Nous proposons, outre, un examen médical complet et individualisé, des "fiches santé" reprenant des conseils sur l'alimentation du sportif, des plans d'entraînement, etc.

3.2. Réforme des Intercommunales

Fin 2001, le gouvernement wallon s'est accordé sur une réduction de 50% du nombre des intercommunales en région wallonne. Ce vaste programme qui devait être bouclé pour janvier 2007, date du début des législatures communales et provinciales, n'a toujours pas porté ses effets sur notre structure.

Ce schéma de restructuration imposé aux trois Intercommunales de santé de notre secteur n'a toujours pas abouti.

Dans ce contexte, il nous est apparu opportun d'attirer l'attention de la Région Wallonne sur la spécificité de notre service PSE.

La dynamique dont notre Centre fait preuve dépasse largement le cadre de ses missions obligatoires,

Nous n'avons pas hésité à initier d'autres services dont un véritable projet public en matière de médecine préventive sportive, la mise en œuvre d'un espace documentation santé ainsi qu'une cellule de recherche en promotion de la santé. De nombreuses activités au niveau scolaire sont régulièrement organisées : petits déjeuners équilibrés, distribution de trousse à pharmacie, éducation à la prévention pédiculose,...

Pour tout ce travail réalisé et pour celui que nous nous proposons de tenir dans les années à venir, nous espérons que la réforme annoncée plus qu'une entrave sera un tremplin qui permettra à des services comme le nôtre de développer toute leur potentialité et leur savoir-faire dans le domaine préventif de la promotion de la santé.

Tout en réaffirmant notre volonté de maintenir toute la spécificité des missions que nous assurons actuellement, notre intercommunale reste ouverte à toute association et coopération avec d'autres intercommunales de santé concernées également par la Promotion de la Santé à l'Ecole

En effet, si nous abordons cette restructuration sous l'angle du partage des pratiques, il réside en effet, un réel intérêt éducatif et préventif voire économique à créer un pôle commun "enfance" à l'échelon du bassin Mons-Borinage-Honnelles.

